

1. AG de la section de Sion en 2000

15 janvier 2013 par [La FAVR](#)

Chers collègues apiculteurs et apicultrices.

Bon et heureux millénaire ! Nous espérons que vous êtes tous en grande forme pour cette nouvelle année apicole.

Nous comptons sur votre participation aux animations proposées ci-dessous. N'hésitez pas à inviter vos ami(e)s, vos connaissances, votre famille à participer à nos activités ! Dans l'immédiat, rejoignez-nous tous à l'assemblée générale, qui aura lieu, cette année au café restaurant « Roches Brunes ». Soyez nombreux !

*Assemblée générale de la société d'apiculture
de Sion et Environs
Convocation*

Date : vendredi 11 février 2000 à 19h 30

Lieu : Café restaurant « Roches Brunes » rue du Scex 36,

1950 Sion (sortie est de Sion)

Ordre du jour :

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Lecture du procès-verbal de la dernière A.G (19.2.99)**
- 3. Lecture des comptes, rapport des vérificateurs et approbation par l'assemblée.**
- 4. Rapport du président**
- 5. État sanitaire du rucher valaisan par M. Formaz, inspecteur cantonal**
- 6. Rapports a) de l'inspecteur des ruchers M. J.-L. Héritier**

b) du contrôle du miel M. D. Etter

7. Admissions – démissions

8. Vétérans S.A.R.

9. Activités 2000

10. Sortie annuelle de la section.

11. Divers

12. Conférence de M. Augustin Schmidt, Dr. en biologie :

« L'apiculture et la lutte antiparasitaire ».

Le comité

***Procès-verbal de l'assemblée générale
de la société d'apiculture de Sion
et Environs du 11 février 2000***

Café – restaurant » Les Roches Brunas «

Monsieur le Président R. Roggen ouvre la séance et salue :

Les membres du comité

M. Formaz, inspecteur cantonal

M. Michel Bourdin, Président d'honneur

M. Charles-Antoine Rudaz, président de la section d'Hérens

M. J.-L. Héritier, inspecteur des Ruches

M. le Dr Augustin Schmid, conférencière sont excusés :

Mme Héléne Prince

Mme Laure Mariethod

Mme Viviane Schwery

M. Olivier Schupbach

Il rappelle à notre souvenir, les membres décédés en 1999 :

M. Abel Bétrison

M. Marc Fontanaz

M. Marcel Praz

et nous prie d'honorer leur mémoire en nous levant, merci. L'ordre du jour présenté est accepté.

2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale(19.2.99).

Il est accepté.

M. Robert Praz désire connaître l'avancement de notre enquête concernant notre projecteur de dias ainsi que l'écran égarés, sujet soulevé dans le p.v ci-dessus. M. le Président lui communique que nous savons, avec 95% de probabilité, qui a égaré ce

matériel. Il propose de laisser tomber cette affaire, vu les gros ennuis qu'a le détenteur présumé et la faible valeur actuelle dudit matériel.

L'assemblée acquiesce à cette solution. M. J.-M. Berthod relève que son père, Alcide Berthod, a fêté l'an dernier le 60 ième anniversaire de son appartenance à notre société et non le 50 ième comme relevé dans le p.v.

M. le Président est désolé et prie de corriger l'erreur.3. Lecture des comptes

Notre caissier, M. Nicolas Berthod, nous présente les comptes 1999 qui se soldent par un bénéfice de Fr. 787.80.

Fortune au 31.12.99 : Fr. 3441.55

Fortune au 31.12.99 : Fr. 2653.75

Solde positif au 31.12.99 : Fr. 787.80

Le contrôleur des comptes, M. Marc Avanthey, nous communique que les comptes sont exacts, qu'ils correspondent aux pièces contrôlées.

L'assemblée donne décharge au caissier et comité.

4. Rapport du Président ([texte ci-joint](#))

5. Rapport de M. J.-M. Formaz, inspecteur cantonal : état sanitaire du rucher valaisan

M. L'inspecteur s'excuse pour la façon dont il s'est exprimé lors de l'AG.1999. Il nous remercie d'avoir compris son comportement et de ne pas avoir coupé les ponts. Il s'excuse vis à vis de ceux qu'il aurait blessé et termine le prélude à son rapport technique par des paroles que certains membres apprécient spécialement : » Vous êtes les meilleurs ! «

M. Formaz nous recommande de ne pas polluer la ruche et ses composants, dont la cire. Il relève, afin de répondre aux critiques non fondées et au sujet du service vétérinaire cantonal et de son chef que pour le Valais-romand, 24 inspecteurs de ruchers ainsi que 6 auxiliaires ont parcouru au total 6000 km et que le service les a dédommagé à raison de Fr. 25 000.-

Il nous communique que l'inspecteur des ruchers devraient visiter les ruchers de sa région une fois par an.Épizooties en 1999 :

loque européenne : 1 cas

loque américaine : 3 cas

En ce qui concerne cette dernière épizootie, toutes les colonies ont été brûlées. Les apiculteurs qui n'ont pas payé les cotisation d'assurance épizootie, n'ont pas été complètement dédommagés. Les contrôles du printemps ont fait ressortir que 622 colonies sont mortes du varroa ou du virus accompagnant ce dernier. Il nous recommande : de faire très attention, lors de l'utilisation de produits de lire les directives, de ne pas surdoser et de contrôler les résultats, les produit ayant tous leur limites d'efficacité. de changer régulièrement les cires, également des hausses. La cire neuve d'un cadre pèse entre 80 et 120 gr., pour un vieux cadre cela peut aller jusqu'à 4 kg. La différence est constituée de déchets. La ruche fonctionne en vase clos, où s'accumulent les déchets.

Le laboratoire cantonal a procédé à des analyses de miel, il n'a pas décelé d'amitrazé. Certains produits de dégradations de cet acaricide peuvent éventuellement être cancérigène.

On a découvert aux USA un nouveau fléau, en l'espèce, un petit coléoptère dont les larves pénètrent dans les cadres de hausse. Le miel se colore en brun sombre et acquiert un faux goût et devient inconsommable.

Il ne faut garder qu'un nombre de ruches susceptibles d'être exploitées rationnellement et éliminer les non-valeurs.

Ne pas oublier de remplir jusqu'à la fin juin les feuilles du contrôle d'effectif des colonies d'abeilles. Ces feuilles restent chez l'apiculteur et doivent être présentées lors de contrôles sanitaires.

La discussion est ouverte.

M. Robert Praz, qui hiverne ses nucléis dans ses ruchettes de fécondation, demande s'il doit les mentionner dans le formulaire.

M. Formaz lui répond que les nucléis doivent être déclarés.

M. le Président remercie M. Formaz pour son exposé. Il reconnaît que la collaboration avec l'inspecteur cantonal est bonne et efficace, elle devra encore se développer. Il faut oublier les divergences personnelles du passé et collaborer loyalement dans l'intérêt de notre apiculture.

6. Rapport de l'inspecteur des ruchers M. J.-L. Héritier relève, dans son rapport, qu'il n'a pas grand chose à ajouter après les explications de l'inspecteur cantonal qui a fait le tour du problème. Il ajoute toutefois que l'on a bien maîtrisé les problèmes, ces dernières années et que le travail en petit groupes, lors des animations s'est avéré payant.

M. Etter est absent, mais il a communiqué à notre Président qu'il n'a effectué qu'un contrôle de miel.

7. Admission – démission des membres de la société

Aucune.

Le Président annonce que M. Bernard Crettenand, membre du comité, est démissionnaire, pour des raisons strictement personnelles.

Le comité regrette cette décision et remercie notre ami Bernard pour sa collaboration durant de nombreuses années.

J.-L. Héritier, aussi membre du comité, donne sa démission et présente la candidature de M. Georges-Henri Genoud, pour le remplacer.

M. Robert Praz présente celle de M. Lugon-Moulin.

Le comité, par la voix de son Président, et du secrétaire, fait remarquer que l'ordre du jour ne prévoit pas d'élection et que, conformément aux statuts, on ne peut procéder au remplacement de ces deux membres du comité, durant cette AG. Ce remplacement est reporté à l'AG 2001.

8. Vétérans SAR

Reçoivent leur diplômes d'honneur :

M. John Gay du Pont de la Morge pour ses 50 ans d'activités

Michel Duc de Sion pour ses 40 d'activités dans la société

M. le Président les félicite chaleureusement et leur souhaite encore beaucoup de joie dans leurs activités apicoles.

Sont récompensés par un livre, M. J.-L. Héritier et M. Charles Favre pour leur grand dévouement dans le cadre de tous les travaux du comité et cela depuis de nombreuses décennies.

9. Activités 2000 Chaque membre a reçu le programme des animations et des activités pour cette année. Notre Président informe qu'aux activités habituelles, à savoir, les réunions du dernier jeudi ainsi que les animations aux ruchers, les dimanches matin, s'ajoute une nouvelle activité : les animations apicoles du musée d'histoire naturelle (équipement des présentoirs, cours d'introduction à l'apiculture, conférence sur les produits de la ruche).

Il communique que nous avons ouvert un site internet www.abeilles-sion.ch grâce à l'initiative de notre membre, M. Gilbert Duruz, informaticien et apiculteur. Un cours d'introduction aux serveurs apicoles aura lieu le 24.2.00 à 19h30 à l'école d'ingénieurs, route de Rawyl. M. Gilbert Duruz prend la parole pour nous rendre attentif sur ce puissant moyen de communication et d'information, déjà bien utilisé par les plus jeunes. C'est ainsi que nos activités pourront s'insérer aux préoccupations internationales.

La partie administrative se termine sur cette note optimiste. 10. Sortie annuelle

La date est fixée et figure dans le programme d'activité 2000. Les renseignements détaillés seront communiqués par la suite.

Notre Président se plaît à relever la belle réussite de la sortie 1999 ainsi que de la rencontre des apiculteurs de la section fribourgeoise. Divers – la parole n'est pas demandée

12. Conférence de M. Augustin Schmid, Dr. en biologie.

La conférence développe, tout d'abord, la question du feu bactérien dont on a découvert de nombreux foyers en Suisse alémanique ainsi qu'un site en Suisse romande. Des mesures drastiques ont été pris dans ces régions afin de retarder la propagation de cette maladie. Nous ne sommes pas encore concernés.

Il traite ensuite le vaste sujet de la lutte antiparasitaire, en agriculture, et de l'incidence sur l'apiculture Valaisanne.

Il vient naturellement à la production intégrée et biologique, l'objectif commun est d'intervenir le moins possible avec des molécules de synthèses sur le milieu naturel tout en favorisant la défense naturelle des plantes cultivées. La culture biologique allant plus loin dans cette démarche que la production intégrée.

Une discussion très nourrie s'engage concernant la nocivité et le système d'application des pesticides sur les abeilles et les moyens de limiter les dégâts à nos ruchers.

En résumé : conférence très intéressante, scientifique, pratique et économique. M. le président exprime son souhait de revoir M. Augustin Schmid plus fréquemment, pour le progrès de notre apiculture.

Charles Favre Secrétaire

Assemblée Générale 2000 – Société d'apiculture de Sion et Environs

Rapport du président Chers ami(e)s des abeilles. Les années se suivent et les catastrophes ne se ressemblent pas. Cette fois, nos avettes ont passé entre les gouttes et derrière le chasse-neige, nous retrouvions nos colonies en assez bon état – pour ceux qui n'avait pas fait trop de bêtises lors de l'hivernage 98-99.

Notre société a également bien survécue à tous les » bugs » annoncés. A notre dernière assemblée générale nous étions montré du doigt pour nos » agissements » anti-varroa. Ce n'était qu'un pâle reflet de » l'hommage » que nous vouait le gotha de la fédération valaisanne ainsi que le Liebefeld. Qu'importe, notre lutte contre le varroa n'intéresse personne et votre Président, lui, décide de plus en parler. Un dernier mot, si par malchance vous perdez vos abeilles, adressez vos doléances à la Berne-Fédérale en les priant de vous sponsoriser les produits anti-varroa dûment homologués et inefficaces ! (réf. : Revue Suisse d'Apiculture, janv.-fév. 2000, page 28, paragraphe 7 » depuis 98 j'applique avec un grand scrupule les méthodes du Liebefeld. » et un peu plus haut : » ... des chutes de varroas comprises entre 4500 et 9500 dans mes 5 ruches. «)Deux mots, ou plus tôt trois sur la vie de notre société.

Notre comité, pour rappel : J.-L. Héritier, Charles Favre, Nicolas Berthod, Bernard Crettenant a été sollicité durant toute l'année pour vous concocter animations, conférences, sorties, accueil d'apiculteurs externes et j'en passe... et tout cela sans anicroche. C'est pour moi un plaisir de travailler dans ces conditions et m'encourage à affronter avec vous la suite. Pour le nourrissage, votre président vous a organisé un achat de 15 tonnes de sucre au prix record de 80 cts. le kilo. Les apiculteurs des sociétés de Sierre, Sion, Martigny, Monthey et Morat en ont profité. Nos animations du dernier jeudi ainsi que du dimanche matin ont connues un franc succès.

Mi-mars, c'était Jean-Louis Héritier qui nous invitait dans son rucher. Jeudi 25 mars, Jean-Michel Berthod nous initiait au conditionnement du miel. Avril 11, rucher d'Armand Bonnard – son expérience avec le nourrissage au sirop de maïs. Sylvain Bonvin nous confiait le 16 mai, dans son magnifique rucher d'Arbaz tous ses secrets concernant la récolte du pollen. En juin vous avez pu vous initier au b-a-b-a et aux finesses de l'élevage des reines, bien sûr avec notre éleveur-moniteur, Jean-Michel Berthod. En juillet, c'était au tour de votre président de parler sur le sujet des miellats et des miels de forêt. Vous avez tous honoré son invitation, dans son champs de thym apicole à Lens, en septembre. Bien arrosé, nous finissions nos dissertations vers les 3 heures... du matin. Pour cette raison il s'est obligé de vous parler de l'orientation chez l'abeille, après sa vendange en fin octobre. Fin novembre, la famille Grandjean de l'Arlequin nous offrait pour la rétrospective le vin chaud et Jean-Eduard Dubuis et son ami Gasser chauffaient leur accordéons.

Encore deux événements et j'arrêterai ... provisoirement.

Dimanche 27, nous essaïmions sur Morat, l'occasion d'une sortie annuelle, pas comme les autres. 7heure du matin, Nicolas Berthod avait mis les hausses sur son car rutilant, neuf et jaune des PTT – les deux étages était bondés ! Morat, la ville médiévale, le lac, et sur l'autre rive, le comité d'accueil avec vins, gâteaux et jolies apicultrices. Vous avez craquez ! des » sentiers valaisans » et autre chants de sirènes avaient vite fait de notre société concurrente, la société du Lac Français, qui désormais s'ajoute à votre palmarès d'amie.

Dimanche 17 juillet, nous accueillions la jolie cohorte des apiculteurs de La Glâne sur les sites de votre président. Deux cars entiers et interminables à promener entre Granges-Lens-Icogne-Ayent. Chauffés par deux ravissantes fribourgeoises, avec le sens de la renonciation aux fendants, dôles et autres boissons courantes chez nous, elles ramenèrent à la ruche nos fribourgeois, améliorés, comme nous, par la rencontre. Je cède ici la parole à leur président et ami, Michel Curty. Quelques semaines après s'être remis il nous confie dans le journal La

Glâne : »ce fut un défilé de cultures fruitières, vignes, charmants villages, coteaux adossés à la montagne puis cimes majestueuses enneigées. Ah, vraiment, quelle est belle cette Suisse ! ... Un paysage de carte postale, des yeux émerveillés et les commentaires du maître des lieux plein de diplomatie et de gentillesse : nous ne vîmes pas passer le temps... Les langues se délièrent et les rires se mirent à fuser. » Même topo à la Maison du Village, à Blignoud. » ...des dames d'apiculteurs de la région, pleines d'attention, de sourires et de gentillesse nous régalerent d'un repas merveilleux où le Goron n'était pas contingenté. L'ambiance fut merveilleuse et les bonnes paroles de notre ami Rolf, artiste et chercheur né, ne manquèrent pas de créer amitié et sympathie réciproques. Vraiment, ces Valaisans, ils savent recevoir !... » Là j'abrège, car vous allez vous fâcher !

Tout cela pour vous dire, en conclusion, l'essentiel de mon message : Certains confondent l'apiculture avec le tour de France. Il faut être le plus fort, surtout le plus vite, n'importe comment. Combien de kilos de miel t'as fait ? ...t'as combien de ruches ?...t'as des reines de sélection ? Non, non et non ! L'apiculture n'est pas un sport de compétition, ce n'est pas une science... c'est un art. L'art plaît ou ne plaît pas... et tant pis pour les autres ! L'essentiel est que vous soyez heureux dans votre hobby. Et je citerai, en final, le livre sacré des indiens Mayas qui raconte que l'abeille est née de la ruche universelle se trouvant dans le sol et symbolisant le paradis. Elle fut envoyée sur terre pour tirer l'homme de son néant, de son ignorance et de sa barbarie.

Merci à tout ceux qui l'ont compris et participent avec dévouement à la vie de notre société.

11 février 2000

Rolf Roggen Président